



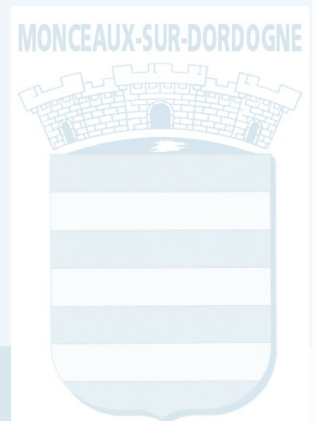
MONCEAUX SUR DORDOGNE



Document d'Information Communal sur les

RISQUES MAJEURS

Que faire ?



MONCEAUX SUR DORDOGNE
Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs

QU'EST QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Les différents types de risques majeurs auxquels chacun de nous peut être exposé, sur son lieu de vie, de travail ou de vacances sont regroupés en 3 grandes familles:

- **les risques naturels** : inondation, mouvement des terrains, séisme, tempête, feux de forêts, avalanche, cyclone et éruption volcanique.
- **les risques technologiques** : d'origine anthropique, ils regroupent les risques industriels, nucléaires, ruptures de barrages,
- **les risques de transport de matières dangereuses** : par routes ou autoroutes, voies ferrées et par canalisation.

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- **une faible fréquence** : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes,
- **une énorme gravité** : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et aux personnes.

Ces risques dits majeurs ne doivent pas faire oublier les risques de la vie quotidienne (accidents domestiques ou de la route), ceux liés aux conflits (guerres, attentats...)

« PRÉVENIR POUR MIEUX RÉAGIR »

*Chères concitoyennes, chers concitoyens, La sécurité des habitants de Monceaux est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale et de moi-même. A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour par l'autorité préfectorale sur la commune, ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas d'événement. Ces deux risques majeurs sont : **inondation et rupture d'ouvrage hydraulique.***

Je vous demande de lire attentivement ce document, et de le conserver précieusement.

*Ce **DICRIM** ne doit pas faire oublier les autres risques (feux de forêts, canicule, grand froid, tempête, orage, grippe aviaire, transport de marchandise dangereuse...). En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation, au niveau communal, des secours en cas d'événement. Je vous invite, par ailleurs, à venir consulter ce document à la Mairie. Je vous souhaite une bonne lecture, en espérant ne jamais avoir à mettre en pratique ce document.*

Le maire

Cadre législatif

- L'article L125-2 du Code de l'Environnement pose le droit à l'information de chaque citoyen quant aux risques qu'il encourt dans certaines zones du territoire et les mesures de sauvegarde pour s'en protéger.

- Le décret n° 90-918 du 11 octobre 1990 modifié par le décret n° 2004-554 du 9 juin 2004, relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques majeurs, précise le contenu et la forme de cette information.

Pour en savoir plus contacter la Mairie:

 05 55 28 06 95

Fax: 05 55 28 30 10

mairie.monceaux19@orange.fr



RISQUE INONDATION

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone.

SITUATION

Une rivière « la Dordogne » et deux ruisseaux « le Malfarge et le Combejean » traversent notre commune.

L'historique de notre commune ne retrace aucun dommage majeur occasionné par l'un de ces trois cours d'eau. Notre vulnérabilité par rapport à la sécurité civile est faible pour une crue centennale ou millénale de la Dordogne.

Sur la commune, seule l'implantation de deux anciennes maisons peut présenter un risque d'inondation, la maison de l'ancien passeur à Laygues et une maison à Escourbaniez

Les campings sont tous implantés dans des zones exposées. Des aménagements agricoles sont susceptibles d'être touchés à Saulières.

La crue la plus dommageable connue est celle de décembre 1944 de 3745 m³ avec pour repère historique 5,6 m à Argentat (crue du 17 décembre 1952 : 5,44m et crue du 14 février 1990 : 4,48 m)

MESURES DE SECURITE

En Corrèze 4 tronçons ont été définis, Monceaux fait partie du tronçon « Dordogne amont-Cère Maronne » et est rattachée aux stations hydrométéorologiques de Basteyroux et Argentat dont les seuils caractéristiques en mètres sont :

Stations	Vigilance jaune	Début des prévisions	Vigilance Orange	Vigilance rouge
Basteyroux	1,60	2,50	3,00	3,50
Argentat	2,30	3,30	4,40	5,40

A partir du seuil de vigilance jaune le service de prévision des crues (SPC) établit un bulletin d'information, actualisé à minima deux fois par jour.

ALERTE A LA POPULATION

La veille est assurée par les services de la préfecture qui préviennent les municipalités sur les situations à risques.

En cas d'alerte l'équipe municipale, par du porte à porte ou par téléphone :

- Communique aux campings les prévisions de hauteur d'eau et fait évacuer si nécessaire les personnes et tout le matériel mobile exposé .
- Communique aux exploitants agricoles les prévisions de hauteur d'eau afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour mettre leurs bêtes et leur matériel en sécurité.

Les deux salles polyvalentes pourront être utilisées pour accueillir les personnes en difficultés

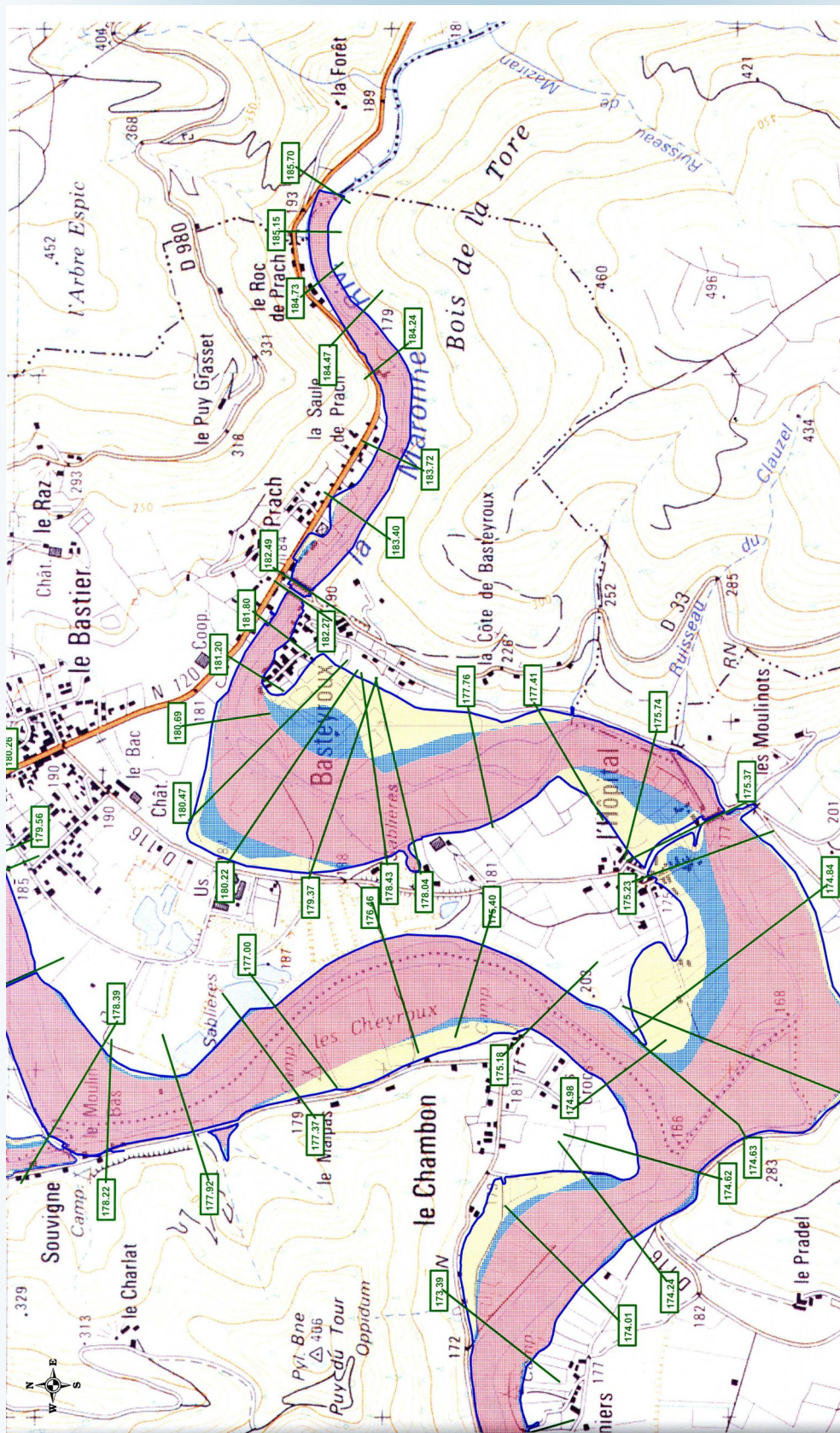
N'allez pas à pied ou en voiture dans les zones inondées, vous iriez au devant du danger



inondation lente

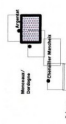
RISQUE INONDATION

Zone inondable : Le Chambon



DEPARTEMENT CORREZE
Atlas des zones inondables
Crue centennale
CARTE DES ALEAS
Echelle : 1/10 000

DORDOGNE
PLANCHE-02



LEGENDE

- Zone d'aléa faible
- Zone d'aléa moyen
- Zone d'aléa fort
- Limite de la zone inondable
- Cote de la crue de centennale (en m NGF)
- Isocote de la crue centennale

BCEOM



HFS 01E33H - alea.wor - AM

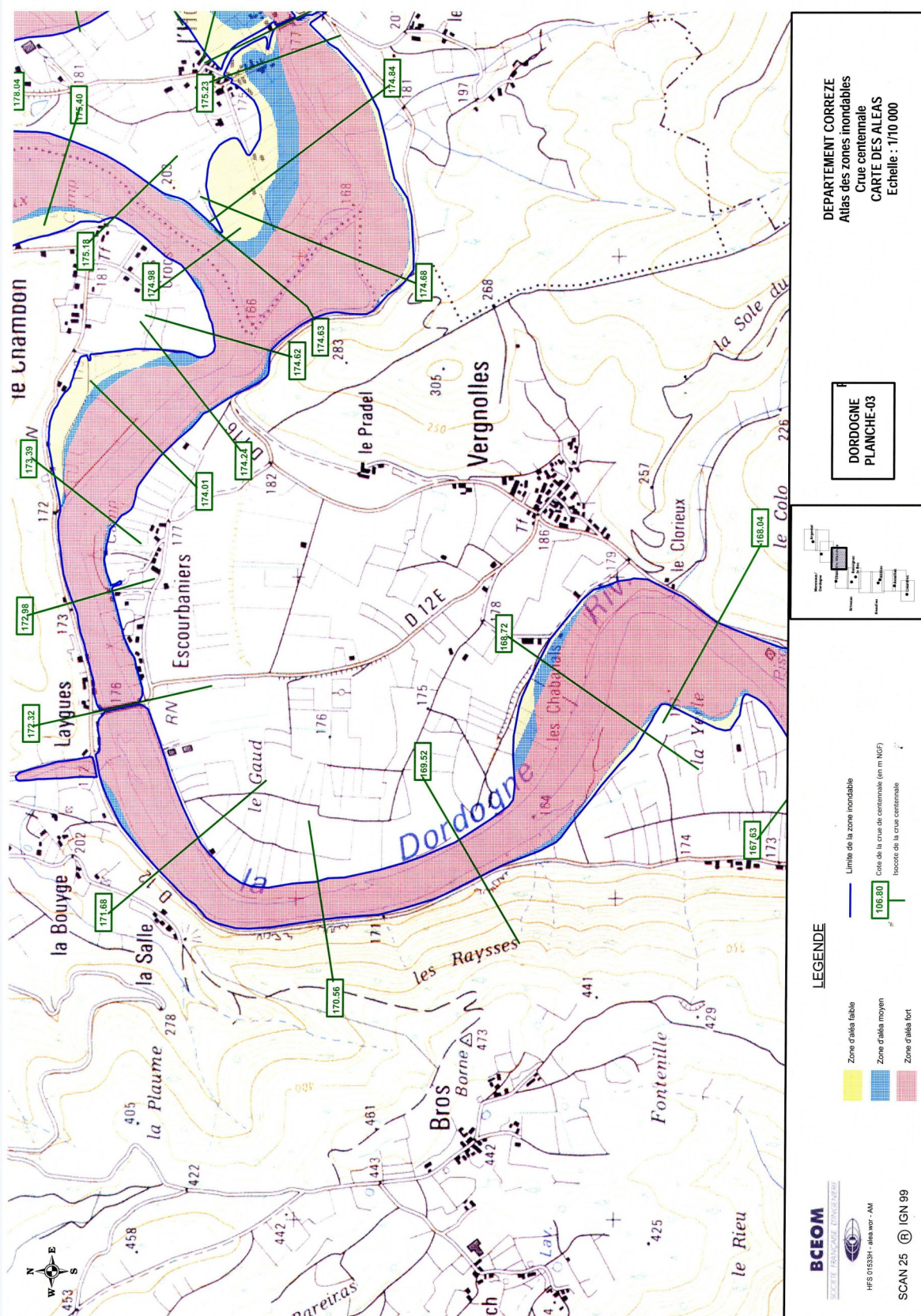
SCAN 25 © IGN 99



inondation lente

RISQUE INONDATION

Zone inondable : Escourbaniers - Vergnolles

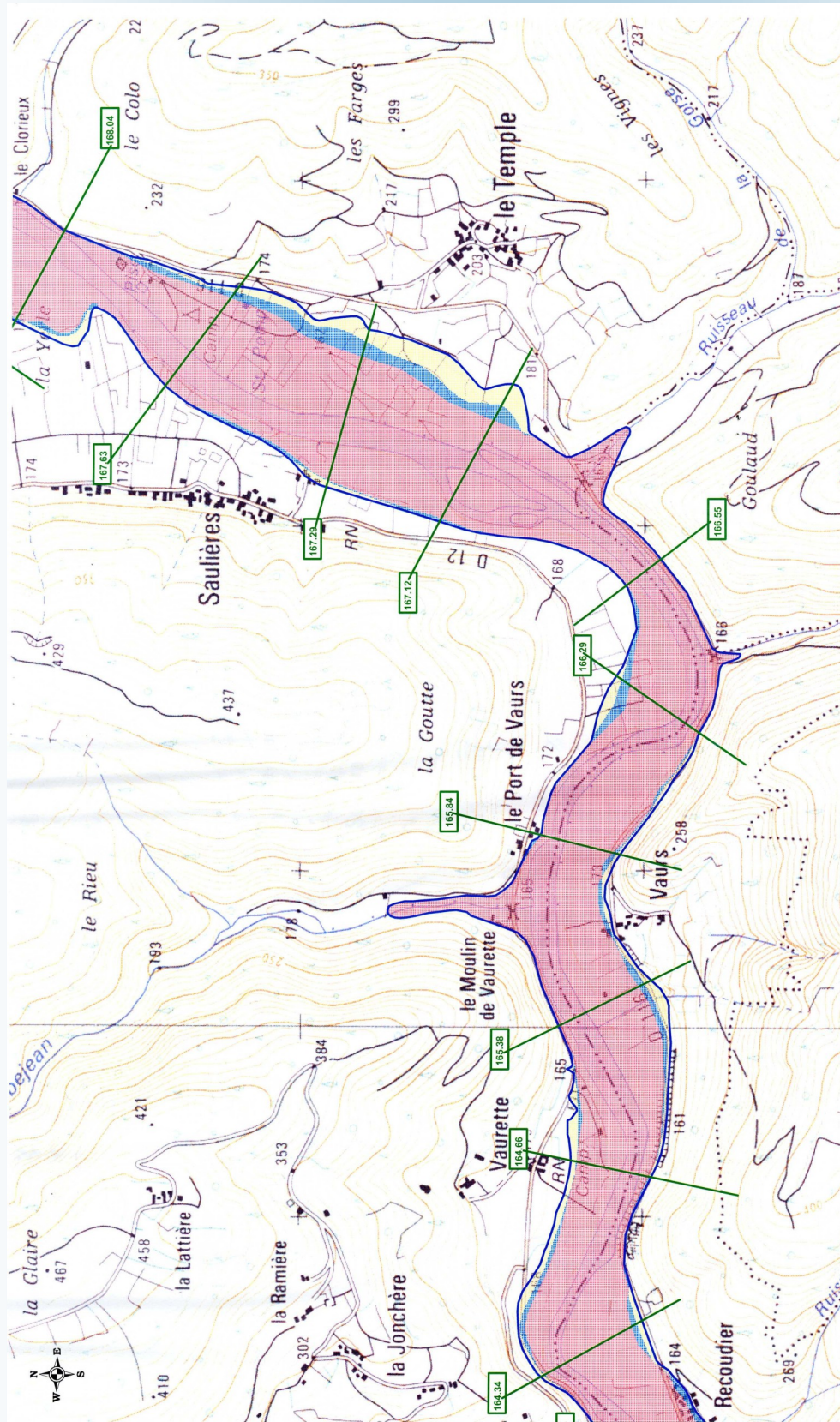




inondation lente

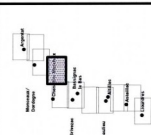
RISQUE INONDATION

Zone inondable: Saulieres - Le Temple



DEPARTEMENT CORREZE
Atlas des zones inondables
Crue centennale
CARTE DES ALEAS
Echelle : 1/10 000

DORDOGNE
PLANCHE-04



LEGENDE

- Zone d'aléa faible
- Zone d'aléa moyen
- Zone d'aléa fort
- Limite de la zone inondable
- Cote de la crue de centennale (en m NGF)
- Isocote de la crue centennale

BCEOM



SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIEURS

HFS 01533H - alea-wor - AM

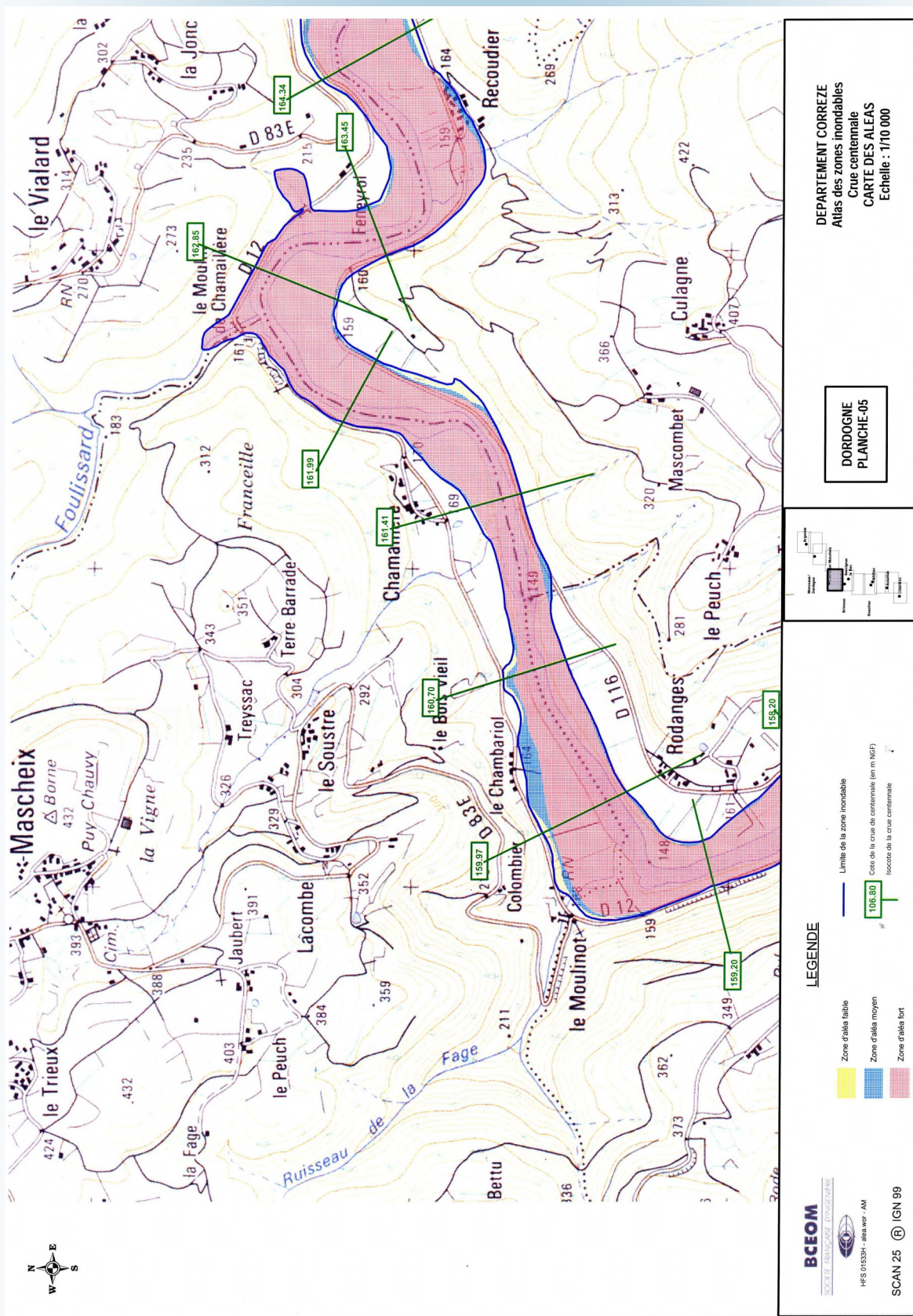
SCAN 25 © IGN 99



inondation lente

RISQUE INONDATION

Zone inondable: Moulin Chamailhere





RISQUE DE RUPTURE BARRAGE

SITUATION:

Le danger réside dans la rupture du barrage ou sa submersion, par suite d'une crue exceptionnelle ou d'un gros éboulement tombant dans la retenue. La rupture d'un ouvrage n'est pas en général un phénomène brutal. Avant une rupture il y a toujours des signes avant-coureurs détectés par les systèmes de surveillance mis en place obligatoirement dans les ouvrages.

Cinq barrages se trouvent à l'amont de notre commune: Bort, L'Aigle, Mareges, Chastang et Hautefrage.

En cas de rupture de l'un d'eux, le bourg et plusieurs villages de la commune seront menacés (voir courbes de submersion). La topographie de notre commune doit permettre aux habitants de rapidement trouver des points de refuge sur les hauteurs sans être isolés pour des opérations de sauvetage ou de ravitaillement.

En cas de rupture totale et instantanée des barrages de Bort ou Chastang, l'onde de submersion mettrait respectivement 1h 25 mn ou 8 mn pour atteindre les premières habitations de la commune.

PREVENTION:

- Les statistiques mondiales ont démontré que les ruptures interviennent le plus souvent à la construction, lors de la mise en eau ou en exploitation lors de crues très importantes
- Tous les paramètres (crues, débits, etc..) sont définis et des coefficients de sécurité importants ont été pris pour dimensionner le matériel.
- Les dispositifs d'auscultation mis en place permettent de déceler en temps utile les évolutions de l'ouvrage.
- Des contrôles réguliers sur l'état des installations sont effectués par les agents de la DRIRE.
- Des inspections régulières et des vidanges programmées complètent le dispositif de sécurité.

ALERTE A LA POPULATION

Des l'alerte donnée par les autorités, le Maire ou son représentant, créera une cellule de crise dont sa première mission sera de diffuser l'information et les mesures de sécurité à tous les habitants de la communes pouvant être impactés .

Cette information sera apportée par du porte à porte et téléphone

Des l'alerte donnée par les autorités, la population doit évacuer les zones habitées menacées et se réfugier sur les hauteurs. Les points de refuge de chaque zone potentiellement menacée ont été recensés dans le document communal de sauvegarde consultable à la mairie.



RISQUE DE RUPTURE BARRAGE

CONSIGNES DE SECURITE



Ne pas récupérer les enfants à l'école, ils sont en sécurité.



Ne pas mobiliser les lignes téléphoniques.

Emporter vos animaux de compagnie, argent, couverture, eau, médicaments et éventuellement une radio



Se réfugier sur les hauteurs et rejoindre le point de rassemblement



Ecouter la radio France inter G0 ou France bleue Limoges

Ne pas retourner sur ses pas

Ne pas emprunter le pont de laygues

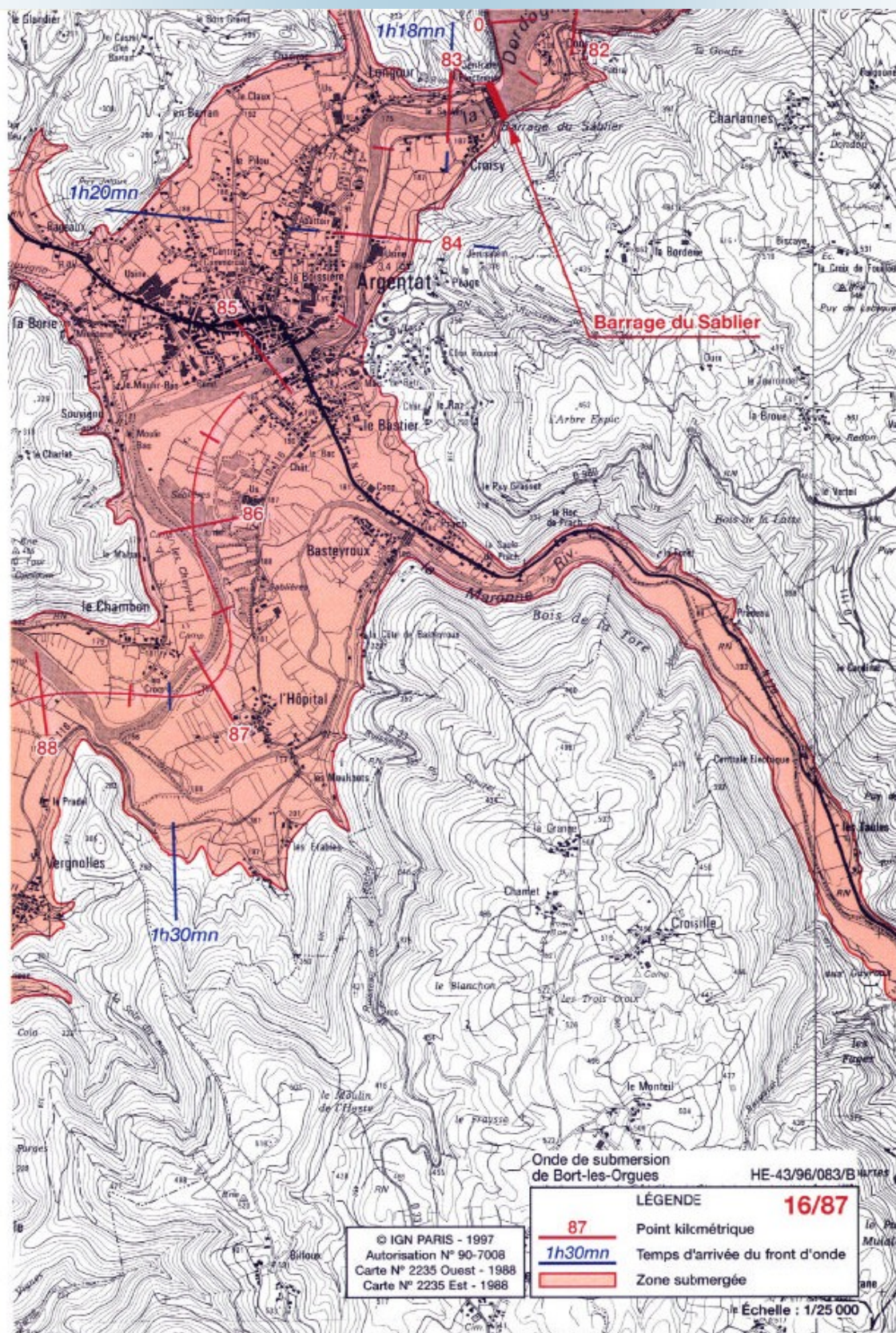
Ne pas boire l'eau du robinet après le passage de l'onde de submersion



aval
d'un barrage

RISQUE DE RUPTURE BARRAGE

Onde de submersion de Bort les Orgues





aval
d'un barrage

RISQUE DE RUPTURE BARRAGE

Onde de submersion de Bort les Orgues

